

L'EXPRESS DE L'ACEF



Association coopérative
d'économie familiale
Rive-Sud de Québec

www.acefrsq.com

T 418 835-6633
1 877 835-6633
33, Carrier Lévis Québec G6V 5N5

25 ans

d'aide, d'éducation et d'action



Parution de Juillet 2014



N'hésitez pas à nous suivre ! Nous mettons à votre disposition des informations qui pourraient vous être utiles !



1^{er} juillet et déménagements

Un logement salubre et en bon état dès le début du bail

En cette période de déménagement, il est important de savoir que les propriétaires sont tenus de livrer leurs logements en bon état aux nouveaux locataires dès le début du bail. Une clause du bail disant que les locataires acceptent le logement délivré *tel quel* est nul et sans effet. Ainsi, si un problème d'insalubrité ou réparation est constaté à l'entrée dans le logement, les locataires doivent, sans tarder, demander à leur propriétaire la remise en état des lieux. Cela s'applique autant pour des réparations nécessaires, une extermination de vermine, la présence de moisissure ou une infiltration d'eau. Si le locateur ne se montre pas collaboratif, un avis écrit (avec preuve de réception) s'avèrera essentiel pour l'exercice des droits et recours du locataire. Puis, au besoin, les locataires pourront s'adresser à la Régie du logement et à leur municipalité pour contraindre un propriétaire fautif de respecter ses obligations. Cette procédure prévaut au 1^{er} juillet, mais aussi pour toute la durée du bail. En tout temps

également, les locataires sont invités à contacter l'ACEF pour connaître leurs droits.

Une lente [Régie du logement](#)

Malheureusement, les locataires aux prises avec un locateur peu soucieux et qui font appel à la Régie du logement doivent s'armer de patience et de détermination, même si leur santé ou celle de leurs enfants sont menacée. L'ACEF Rive-Sud de Québec considère inacceptable que les délais pour une première audience puissent atteindre jusqu'à 20 mois en moyenne, alors que les délais moyens pour les causes relatives au paiement du loyer sont de six semaines. Cela prend trois fois plus de temps au locataire qu'au propriétaire pour faire respecter ses droits.

Logement, santé et pauvreté : au cœur des préoccupations du [RCLALQ](#)

Tout comme les autres membres du Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec (RCLALQ), l'ACEF constate que ce sont surtout les ménages locataires victimes de discrimination et de la cherté des loyers qui se trouvent contraints de louer des logements en mauvaise condition. C'est pourquoi, tout comme le RCLALQ, le logement, la santé et la pauvreté sont au cœur des préoccupations de l'ACEF.



Des milliers de jeunes sensibilisés à l'influence des publicités!

L'ACEF Rive-Sud de Québec est fière de dévoiler les publicités *Cœur d'or* et *Cœur de pierre* ainsi que les gagnants du concours [Les Prix du cœur de la publicité](#). Ce concours vise à sensibiliser les jeunes à l'influence de la publicité, à les encourager à consommer de façon responsable et à conscientiser les publicitaires afin qu'ils introduisent davantage d'éthique dans leurs messages.



L'ampleur du concours

Lors de cette 11^e édition, 102 écoles secondaires, 42 maisons de jeunes, 7 carrefours jeunesse-emploi et 2 groupes Forum jeunesse ont participé au

concours, ce qui représente **plus de 10 558 jeunes à travers le Québec**. Plus de 688 personnes ont participé au

tirage grand public. Des prix (*iPod Touch*, cartes *iTunes*) ont été tiré parmi les participants.

Les publicités gagnantes

Les participants ont sélectionné, parmi [6 publicités](#), un *Cœur d'or* et un *Cœur de pierre*. Ainsi, cette année, les honneurs du prix *Cœur d'or* vont à la publicité *La Parisienne*, de la compagnie Lavo Inc., créée par l'agence KBS+ Montréal. La majorité des participants ont voté pour cette publicité en raison du message écoresponsable qu'elle véhicule, ainsi que des valeurs sociales positives telles le partage et la famille.

La publicité ayant remporté le prix *Cœur de pierre* est celle de *Capital One*, créée par l'agence Taxi Montréal. Les jeunes ont reproché à cette publicité de solliciter le consommateur de façon irresponsable, notamment en encourageant la surutilisation du crédit. Le "vide de sens" de la publicité a déplu à la majorité des participants.

En place pour une 12^e édition !

Une 12^e édition aura lieu à l'hiver 2015 ; les jeunes auront donc à nouveau l'occasion de débattre sur les publicités qui seront sélectionnées à cet effet et le grand public pourra à nouveau voter en ligne. Ne manquez pas la chance de participer à cette 12^e édition ! *À suivre...*



Suivez-nous sur Facebook !

Site Internet : www.prixducoeurdelapub.com.



Budget libéral 2014- L'austérité : À contresens de la tendance internationale

Le nouveau gouvernement procède à des coupes

budgétaires dans les services publics, hausse les tarifs des garderies et d'électricité et refuse de considérer de nouvelles sources de revenus équitables et réalistes: l'ACEF Rive-Sud de Québec, et son regroupement [l'Union des consommateurs](#), sont franchement déçus mais pas réellement surpris, de ce premier budget de l'ère Couillard. Le ton est donné pour les prochaines années libérales. Ce sera l'austérité. Et tant pis pour la classe moyenne et les plus démunis!

Hydro-Québec

Le gouvernement veut maintenant s'approprier les trop-perçus et les gains d'efficacité réalisés par Hydro-Québec, alors que la Régie de l'énergie avait décidé de les refléter en baisse de tarifs. Les projets des mini-centrales, coûteux pour les consommateurs mais payants pour les promoteurs privés pour qui les profits seront garantis, sont remis sur les rails. Inéquitable, la tendance à utiliser Hydro-Québec comme vache à lait se confirme, au détriment d'une fiscalité plus progressive basée sur les revenus.

Mesures sociales

Hausse des tarifs des garderies : même si la hausse est moins importante que celle proposée par le Parti Québécois, l'indexation des tarifs ne garantit qu'une chose : la hausse perpétuelle et régressive des tarifs. Malgré ses promesses, le PLQ n'annulera pas la taxe santé, dénoncée par le ministre Leitaos lui-même lorsqu'il était dans l'opposition. La population non seulement verra ses dépenses s'alourdir par ces tarifs plus élevés, mais ne verra en échange presque aucune bonification des sommes allouées pour les programmes sociaux: par exemple les mesures pour de nouveaux logements sociaux sont nettement insuffisantes. Et on s'attend au pire pour les taxes scolaires.

Le filet social s'étioule de plus en plus et, malgré tout, le gouvernement refuse d'appuyer adéquatement les groupes communautaires qui aident la population et qui défendent ses droits. Le gouvernement a ignoré les propositions amenées par ces groupes, qui permettraient de garantir **10 milliards en revenus supplémentaires** pour le gouvernement, sans coupure de services ni hausse de tarification.



Au final, le gouvernement se prive volontairement de revenus, les ménages paieront plus et auront moins de services, notamment en santé et en éducation. Le gouvernement Couillard adopte une stratégie de redressement économique qui accentue les inégalités et qui va à l'encontre des recommandations des grandes

institutions internationales comme le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Qui sort gagnant de ce cercle vicieux?

2013-2014, fin d'une année...ouverture sur une autre, 2014-2015

L'été nous ramène invariablement cette soirée incontournable qu'est l'assemblée générale annuelle. Corvée ? Non, plutôt l'occasion de faire le bilan du chemin parcouru dans la dernière année, en regard des priorités fixées un an auparavant.

La soirée a commencé par la lecture du rapport du conseil d'administration par la présidente, Denise Lavallée, qui en est également l'auteure. Elle nous a entretenus sur **Les grandes et les petites affaires**, qui a permis de faire un survol des activités et projets réalisés. Pour plus de détails concernant les grandes lignes des différents axes d'intervention de l'organisme, rendez-vous sur notre site au <http://www.acefrsq.com/int/dern.html>. Bonne lecture!



Priorités 2014-15

Voici les priorités que l'ACEF a retenues pour la prochaine année :

- **Être l'organisme de référence en éducation aux finances personnelles ;**

- **Défendre le droit à un logement abordable, sécuritaire et salubre en priorisant les actions concertées avec la communauté.**
- **Travailler au rehaussement du financement à la mission et à la diversification des sources de financement.**



Nous profitons de l'occasion pour remercier d'une façon toute particulière mesdames Lise Couture et Lise côté qui cèdent leur place pour relever

d'autres défis. Elles ont siégé respectivement quatre et six ans comme administratrices à l'ACEF. Elles ont laissé leur marque et ont été d'un apport précieux. Messieurs Daniel Lemay et Pascal Defoy, quant à eux, poursuivent leur implication, gros merci également. Nos nouveaux venus au conseil d'administration, qui ne sont pas tout à fait nouveaux parce qu'ils ont gravité autour de l'ACEF ces dernières années, sont Gabrielle Vézina-Garon et Jean-Marc Bossé. La première a, non seulement été stagiaire à l'ACEF mais nous a aussi prêté main forte lors d'emploi d'été, à deux reprises. Quant à Jean-Marc, il fut de l'équipe d'Éconologis pendant quelques saisons et participa au comité 25^e anniversaire de l'A.C.E.F. Bienvenue dans vos nouvelles fonctions!

JE TIENS À MA
COMMUNAUTÉ



JE SOUTIENS LE
COMMUNAUTAIRE

QU'EST-CE QUE LA DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS?

Depuis plusieurs décennies, les organismes en défense collective des droits, dont l'ACEF Rive-Sud de Québec, ont pour mission principale de travailler à la **reconnaissance et au respect des droits** de tous les citoyens et citoyennes. Ces organismes ont été et sont encore **au cœur de gains historiques** et sociaux tels que l'égalité entre les hommes et les femmes, la protection de l'environnement, le droit au logement, la

lutte à la pauvreté, la reconnaissance des droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Dans les faits, à travers leurs actions quotidiennes d'éducation populaire, de mobilisation, de représentation et d'action politique non partisane, **c'est chaque citoyenne et chaque citoyen qui bénéficie de leur travail.**

QUELLE EST LA SITUATION DES ORGANISMES EN DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS?

En 2001, l'État québécois a reconnu le rôle primordial joué par les groupes communautaires au sein de la société en adoptant la politique gouvernementale sur

l'action communautaire et en mettant sur pied le *Secrétariat de l'action communautaire autonome (SACAIS)*. Cependant, le **niveau de financement de ces organismes n'a à peu près pas bougé depuis ce moment, malgré un accroissement du coût de la vie de 21,7 %**. Si certains, parmi les moins bien financés, ont obtenu un rehaussement de leur subvention afin que leur financement gouvernemental atteigne un **seuil minimal de 30 000\$**, la plupart n'a bénéficié que d'un relèvement de quelques centaines de dollars en dix ans, voire au mieux, un ou deux milliers de dollars. En fait depuis dix ans, nous assistons à un **constant appauvrissement** des organismes en défense collective des droits.

Les quelques trois cent trente (330) groupes de défense collective des droits sont d'ailleurs les parents pauvres de l'action communautaire autonome. En 2011-2012, **le soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale aux organismes d'action communautaire était en moyenne de 124 146 \$, alors que pour les seuls organismes en défense collective des droits, il n'était que de 55 706 \$**, c'est-à-dire moins de la moitié. Ce sous-financement chronique compromet

l'action des groupes de défense collective de droits, à un moment où les écarts se creusent entre les plus riches et les plus pauvres et où les tensions sociales sont de plus en plus vives.

QUELLES SONT LEURS REVENDICATIONS?

Pour réaliser leur mandat, **les groupes de défense collective des droits évaluent que leur financement en provenance du SACAIS doit être augmenté de 3,5 millions \$ par année pendant 5 ans**. Cela leur procurerait enfin des revenus minimums pour répondre aux demandes et aux besoins les plus pressants, soit : 77 300 \$ par année pour un organisme local; 104 394 \$ par année pour un organisme à caractère régional; 183 656 \$ par année pour un organisme ayant un rayonnement national.

Il est important de noter que ces revenus de base ne représentent que les 2 tiers de ceux jugés nécessaires par le [Réseau québécois de l'action communautaire autonome \(RQ-ACA\)](#) pour que les organismes locaux, régionaux et nationaux d'action communautaire puissent jouer convenablement leur rôle dans la société.



Ateliers

Des ateliers vous sont offerts à tous les mois pour vous informer, vous protéger en tant que consommateur et vous aider à améliorer votre organisation budgétaire.

Voici l'horaire des prochains ateliers :

BUDGET FINANCES PERSONNELLES

2 septembre 2014

Initiation au budget par une méthode simple et complète.

À 19h à l'ACEF au 33 rue Carrier, Lévis. 10\$ par personne (incluant guide

budgétaire). Inscription obligatoire 418-835-6633

BUDGET EXPRESS (LOGICIEL)

7 octobre 2014

Initiation au budget par une méthode informatisée simple et complète.

À 19h à l'ACEF au 33 rue Carrier, Lévis. 30\$ par personne (incluant le logiciel *Budget Express 4.0*). Inscription obligatoire 418-835-6633

AINES EN RESIDENCE PRIVEE

25 septembre 2014

Bail, droits du locataire, frais divers liés aux services offerts.

À 9h, à l'ACEF au 33 rue Carrier, Lévis. **Gratuit**. Inscription obligatoire 418 835-6633

Veillez noter que nos bureaux seront fermés du 19 juillet au 3 août 2014. Bonnes vacances à tous!

Mon Toit, mes droits !

Vous êtes un aîné, ou un proche d'un aîné et avez vécu des problèmes en lien avec votre habitation : vendeur itinérant qui ne respecte pas ses engagements, aîné floué lors de la vente de la maison, résidences pour personnes âgées qui exigent de nouveaux frais. Comment faire pour éviter ces abus? **Il existe des conférences pour vous!**

Dans le cadre du projet **Mon Toit, mes droits**, l'ACEF Rive-Sud de Québec a développé en collaboration avec [l'Union des consommateurs](#), son regroupement, cinq différents ateliers ayant pour but de contrer l'exploitation financière et la fraude en matière d'habitation pour les aînés. Ces conférences seront dispensées **gratuitement** et offertes par le biais des ACEF.

Voici les sujets abordés lors de ces conférences:

- 1.Reconnaître le commerce itinérant.
- 2.Rénover et entretenir ma maison.
- 3.Comprendre mes droits et mes obligations en tant que locataire aîné.
- 4.Préparatifs en vue de la vente de ma propriété.
- 5.Utiliser la valeur nette de ma propriété.

Le projet *Mon Toit, mes droits* a comme objectifs non seulement d'informer, mais également d'outiller les aînés, leur entourage et les intervenants travaillant auprès d'eux, afin de faire échec à la fraude en matière d'habitation chez les aînés. Votre organisme est intéressé par l'une ou l'ensemble de ces conférences? Vous aimeriez donner l'opportunité à vos membres de parfaire leurs connaissances sur ces sujets? Communiquez avec nous pour réserver des dates et compléter votre calendrier d'activités. Parce que vos droits doivent être respectés, peu importe le toit!



VIDÉO À DÉCOUVRIR :

«*Les finances d'hier à aujourd'hui, partage d'expertise*»

La vidéo intitulée *Les finances d'hier à aujourd'hui, partage d'expertise* met en relief les différences fondamentales de mentalité entre les générations. Les personnes aînées nous partagent leurs principes de base, leur utilisation du crédit, leur motivation à économiser et leur savoir sur la gestion des finances. Ils nous partagent aussi ce que représente l'argent pour eux. Une précieuse expertise !

En plus de cette vidéo, cinq autres capsules vidéo et huit fiches conseils sont également disponibles sur notre site Internet. Celles-ci abordent

des thèmes tels le crédit, le budget, la consommation, l'épargne, l'assurance vie, l'achat d'une maison et le testament.
Bonne découverte!

L'Association coopérative d'économie familiale Rive-Sud a pour mission de soutenir les consommateurs

dans la gestion de leurs finances personnelles par des activités d'aide et d'information. Elle travaille

également à la défense collective des droits et intérêts des consommateurs.

L'ACEF Rive-Sud dessert la ville de Lévis, les MRC de Bellechasse, Montmagny, L'Islet et Lotbinière.

418-835-6633 ou sans frais le 1-877-835-6633

www.acefrsq.com